

UNI-HOCHE



Gérant : Pierre DUVAL
Gérant suppléant : Mary-Sol MICHEL

CARACTÉRISTIQUES

CODE ISIN :
Part C : FR0000930455
Part D : FR0000930463
Part R : FR0011250679

FORME JURIDIQUE :
SICAV de droit français
Eligible au PEA

CLASSIFICATION AMF :
Actions Françaises

DATE DE CREATION :
13/10/1978

INDICATEUR DE REFERENCE :
SBF 120 dividendes nets réinvestis

VALORISATION :
Quotidienne

FRAIS DE GESTION :
Part C et D : 1,196 % TTC max
Part R : 2 % TTC max

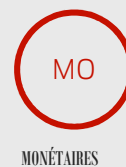
DROITS D'ENTREE :
2,00 %

DROITS DE SORTIE :
Aucun

AFFECTATION DES RESULTATS :
Capitalisation : C et R
Distribution : D

**DUREE MINIMALE DE
PLACEMENT RECOMMANDEE :**
5 ans

SOUCTIONS / RACHATS :
Ordres reçus chaque jour jusqu'à 11h00 à la
Banque Palatine et centralisés à 11h30 chez
CACEIS BANK. Ces ordres seront exécutés sur
la base de la prochaine valeur liquidative.



OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'Uni-Hoche est d'atteindre une performance supérieure à celle de l'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis, l'un des principaux indices de valeurs françaises.

Pour optimiser la performance, le gérant sélectionne de façon pragmatique les sociétés bénéficiant d'un management de qualité, d'une bonne visibilité et d'une valorisation attractive. Le gérant peut s'exprimer pleinement. Le portefeuille traduit à tout moment ses convictions sur les valeurs, les secteurs ainsi que sur l'évolution du marché par le biais du taux d'investissement.

De plus, l'évaluation, avec l'appui du cabinet Trucost, de l'empreinte carbone et des parts verte/fossile des investissements a pour objectif d'adapter ces derniers à la problématique climat visant à limiter le réchauffement climatique à 2°C.

PROCESSUS DE GESTION

L'univers d'investissement d'Uni-Hoche s'étend à l'ensemble des sociétés françaises, grandes et moyennes capitalisations composant l'indice CAC All-Tradable.

La sélection de titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille et ne réplique pas l'indice. Le processus de gestion est construit d'abord en fonction de critères qualitatifs (position clé sur son marché, équipe de direction compétente...) puis de critères quantitatifs (fortes rentabilités historique et anticipée, structure financière solide...), sans biais de style « *growth* » ou « *value* ».

Reflétant une gestion de conviction, il comprend de 35 à 40 valeurs dont le choix et la pondération sont activement révisés.

Le portefeuille sera investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés françaises respectant ainsi les contraintes liées au PEA.

Une diversification limitée à 10 % du portefeuille peut être réalisée au profit de grandes valeurs non françaises.

Les sources d'information et d'échange sont essentiellement les rencontres avec le management, les études des brokers et les comités actions hebdomadaires.



INVESTIR DANS LES VALEURS FRANÇAISES, PRINCIPALEMENT GRANDES CAPITALISATIONS, AU TRAVERS D'UNE SICAV AUSSI ANCIENNE QUE PERFORMANTE



PALATINE ASSET MANAGEMENT

30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue.

Un fort niveau d'exigence découlant de son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels et mis à la disposition des clients privés.

La recherche d'un partenariat de long terme, à l'écart des phénomènes de mode.

Des choix tranchés dans la sélection de valeurs avec un risque maîtrisé.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU

Prix Patrimoine Privé – Les Excellences 2016 pour Uni-Hoche.
Actions France grandes capitalisations Mixte

Prix Patrimoine Privé – Les Excellences 2015 pour Uni-Hoche.
Actions Françaises grandes capitalisations 10 ans

Morningstar AWARD 2013 pour Uni-Hoche.
Meilleur fonds actions France grandes capitalisations

Alpha League Table 2013 : 9^è place de la société de gestion au classement

AUTRES OPC DE LA GAMME ACTIONS FRANCE / EURO / EUROPE

Grandes Capitalisations :

- > Uni-Hoche
- > Palatine Actions Europe
- > Palatine Méditerranée
- > Export Europe

Petites et Moyennes Capitalisations :

- > Palatine Europe Small Cap
- > Palatine France Mid Cap

Thématiques :

- > Palatine Or Bleu
- > Energies Renouvelables

INTERVIEW DU GÉRANT

Quel intérêt pour un investisseur institutionnel d'investir sur un univers France ?

L'univers d'investissement d'Uni-Hoche, essentiellement le SBF 120, est composé de sociétés très présentes sur les marchés internationaux. La France bénéficie de nombreuses entreprises très bien positionnées dans leurs secteurs au niveau mondial. Notre travail est de sélectionner les plus performantes et la proximité favorise une meilleure connaissance des sociétés. Le portefeuille a donc une exposition très internationale même si les sociétés qui la composent sont juridiquement françaises. L'évolution sur la durée montre d'ailleurs que le SBF 120 est très corrélé aux autres indices de la zone euro. Surperformer cet indice revient donc à faire mieux que les véhicules ayant des univers plus larges.

Vous mettez l'accent sur la réactivité de votre gestion ; Pouvez-vous nous donner un exemple ?

Nous avons récemment modifié notre approche thématique en revenant vers des valeurs plus cycliques bénéficiant directement du rebond économique. Nous avons renforcé les secteurs dont le chiffre d'affaires est concentré sur l'Europe et les USA au détriment de ceux exportant dans les pays émergents.

Une gestion de conviction apporte-t-elle vraiment de la performance par rapport à une gestion indicielle de type SBF 120 ?

La valeur ajoutée de ce type de gestion dépend largement du contexte de marché qui est et devrait être de plus en plus favorable à ce type de gestion : alternance fréquente de phases de hausse et de baisse, ce qui rend encore plus nécessaire de bien choisir les valeurs sur lesquelles nous investissons. Le processus de gestion d'Uni-Hoche s'illustre par un portefeuille de valeurs de qualité à bonne visibilité généralement moins volatiles que le marché.

(Interview : mars 2018)

PROFIL DE RISQUES

Profil de risque et de rendement au 30-06-2018

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fond.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le (s) risque (s) important (s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini (s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.

